

## À quand un stade pour le RFCL ?

---

Ces derniers jours, l'actualité du Royal Football Club Liégeois fut des plus mouvementées.

Je ne vais pas m'attarder sur l'aspect sportif mais, comme souvent déjà, c'est l'absence de stade et l'incertitude quant à l'avenir financier du club qui retiennent toute mon attention.

Ce dossier me tient à cœur depuis de nombreuses années. Comme nous tous, j'aurais aimé qu'il se clôture bien plus tôt. Hélas, les décisions qui ont été prises n'ont pas toujours favorisé une issue rapide et favorable.

Il y a maintenant plus de 15 ans que le RFCL est sans stade. C'est en effet le 26 novembre 1994 que le club jouait son dernier match contre le Cercle de Bruges et en janvier 1995 que le stade de Rocourt était condamné.

Depuis le début de cette législature, j'ai déposé pas moins de **2 questions orales et 3 questions écrites au Parlement wallon et au Parlement de la communauté française**. Depuis 2009, j'ai également déposé **2 interpellations au Conseil communal**.

**Ce lundi**, j'ai déposé, avec **Fabrice Dreze**, une interpellation relative aux nouveaux problèmes rencontrés par le RFCL tandis que, **mardi**, nous avons déposé **deux amendements au budget 2011**. Un visant à créer une cellule qui se consacrerait à l'avenir du club et le second afin d'octroyer un crédit budgétaire pour le stade du RFCL.

Avant d'en arriver aux questions et aux propositions des trois séances du conseil communal consacrées au budget 2011, permettez-moi de refaire un petit **flashback** sur mes interventions en faveur du club, et ce, dans les différentes assemblées parlementaires.

**Le 27 avril 2009**, au **Conseil communal de Liège**, avec **Fabrice Dreze**, nous interpellions le Bourgmestre sur «La situation et l'avenir du RFCL». À ce moment là, il était question du retour du club, pour une année de plus, au stade du Pairay à Seraing. Nous demandions déjà au Bourgmestre si une solution définitive allait être trouvée.

**Le 23 novembre 2009**, nous revenions devant le **Bourgmestre** suite aux révélations par la presse, et selon lesquelles le dossier de remise en conformité du stade de Buraufosse pour la D2 n'existait pas, et ce, alors qu'il avait été annoncé par le Ministre Daerden.

Dans une **question orale** posée à **André Antoine**, **Ministre des Sports de la Communauté française**, je rappelais la situation inquiétante de l'école des jeunes du RFCL. Nous étions

alors le **16 décembre 2009**. Le Ministre avait en effet rédigé un communiqué laissant espérer qu'il ne laisserait pas tomber les jeunes sportifs. Il parlait en fait des jeunes du Futurosport de Mouscron et non des jeunes de l'école du RFCL...

Au **Parlement wallon**, j'interrogeais ce même **Ministre**, en charge ici des infrastructures sportives, sur la situation du RFCL. Je lui posais une **question orale** le **3 mai 2010** et une **question écrite** le **4 mai 2010**. Le 3 mai 2010, je demandais donc au Ministre s'il comptait rénover un stade ou en construire un nouveau. Il tentait alors de se laver les mains en me répondant qu'il était Ministre, avec bien peu de pouvoir, et non Président du club. Le 4 mai 2010, le Ministre m'indiquait qu'un subside était disponible mais que le club devait se trouver une commune prête à l'accueillir et à financer la quote-part non subsidiée.

Suite à certains soucis financiers relayés par la presse et aux bruits envoyant le club sur le territoire de la commune de Herve, j'ai de nouveau déposé une **question écrite** au Gouvernement wallon et à **André Antoine** le **14 juillet 2010**.

Enfin, le **1er décembre 2010**, j'interrogeais ce même **Ministre du Gouvernement wallon** dans le cadre de la reprise annoncée du RFCL par Monsieur **Dean Johnson**. Je demandais au Ministre s'il pouvait me renseigner sur la situation actuelle du club et où en était le projet de stade. Le Ministre m'informa alors que, depuis la date du 2 décembre 2009, moment où la commune d'Ans lui adressait un courrier annonçant l'abandon du projet de stade sur son territoire, il n'avait plus eu d'information à ce propos et qu'aucun contact n'avait été pris avec son administration à ce sujet. Pour le Ministre, suite à la décision du Collège communal d'Ans, le **subside de 1,663 millions d'euros n'est plus d'actualité!** Concernant Dean Johnson, le Ministre se contenta de me répondre que celui-ci est «Actif dans l'immobilier, il a vécu seize années à Bruxelles et possède un club de football à Minnesota». Si le Ministre s'était, un tant soit peu renseigné, il aurait, au minimum, appris que ce club est tombé en faillite sous la houlette de Dean Johnson.

Ce **31 janvier 2011**, avec **Fabrice Dreze**, nous sommes revenus devant le **Bourgmestre** afin de lui demander s'il avait eu l'occasion de rencontrer Dean Johnson, ce qu'il pense de sa «gestion» du club, s'il confirme son éviction à la tête du club et ce qu'il pense de la mobilisation des supporters qui ont récolté l'argent destiné à payer la dette fédérale du club. Nous sommes également revenus devant lui sur le changement de structure du club, passé d'une ASBL en Société Anonyme. Cette structure sera-t-elle plus adaptée afin d'attirer des investisseurs? La Ville est-elle prête à aider le club dans cette recherche de sponsors?

Par ailleurs, ce **1<sup>er</sup> février**, lorsque nous avons examiné le **budget 2011 de la Ville de Liège**, nous avons, avec Fabrice Dreze, déposé **deux amendements en faveur du RFCL**. Avec le premier, nous souhaitons que les autorités communales acceptent l'idée de mettre en place une cellule qui coordonnerait, en un seul lieu, toutes les prises de décisions relatives à ce dossier. Elle pourrait créer des synergies importantes entre les différents acteurs en vue de ne pas gaspiller inutilement temps, argent et énergie. Elle devrait étudier de manière plus approfondie les capacités et les avantages des terrains disponibles en vue d'accueillir un éventuel futur stade. Enfin, elle serait un interlocuteur unique avec les parties extérieures à la Ville mais concernées par le dossier.

Le second amendement concerne le stade du RFCL. Cet amendement est justifié par le fait que, sans stade, c'est toute la vision commerciale du club qui est paralysée, que les supporters sont «déménagés» d'une saison à l'autre ou, à tout le moins, sont menacés de l'être.

**Il est urgent de trouver une solution durable pour le club et ses supporters.** Celle-ci pourrait passer par la construction d'un nouveau stade. Cette nouvelle enceinte étant envisagée comme une réelle possibilité, il est nécessaire de prévoir un budget y afférent.